

Match-Play d'hiver seniors 1,2 & 3 2026-2027

L'Association sportive du golf de Baden, représentée par Jacques Poisson et Marc Perrussel (grâce à une initiative de Yves Le Coz), propose de reprendre les match-play d'hiver seniors 1,2 & 3 selon l'ancienne formule, soit une qualification par poules (le nombre de poules dépendra des inscriptions), puis 1/16, 1/8, 1/4, 1/2 et finale à l'issue des qualifications.

La compétition débutera le 1^{er} novembre 26 dès la parution des tableaux.

La phase de qualification s'achèvera le 31 décembre 26,

16 SERONT QUALIFIES parmi ceux ayant comptabilisé le plus de points (3pts si gagné, 2pts si nul au 18, 1pt si perdu et 0 si abandon).

Les 1/16 de finale devront être terminés le 31 janvier 27 ; **les 1/8** le 15 février 2027 ; **les 1/4** le 28 février 27 ; **les 1/2** le 15 mars 27 et **la finale** devra se jouer avant le 31 mars 2027.

À la dead line des head to head, les parties non jouées sont considérées comme nulles ; un tirage au sort se fera entre les concurrents ayant participé et perdu leur match play. Le calcul des coups rendus correspond aux 3/4 de la différence des index (résultat arrondi à l'entier supérieur) et ne pourra pas être supérieur à 4.

Les règles appliquées sont celles du R&A, mais toute convention passée entre les concurrents (placement de la balle, sur le fairway, dans les roughs etc...) est licite. Les départs sont des jaunes pour les hommes et des rouges pour les femmes. Les départs sont ceux décidés par Blue Green (hiver)

Le choix de la date de la rencontre se fait par accord des deux joueurs, le joueur à l'initiative de l'appel ayant priorité. Trois refus raisonnables en 2 semaines équivalent à un forfait.

La compétition est réservée aux joueurs seniors de l'A.S. à jour de leur cotisation. Une participation forfaitaire de 5€ sera demandée à l'inscription.

Les inscriptions seront closes le 31 octobre 26.

L'inscription devra, pour être valable, inclure, en commentaire, un numéro de téléphone où le compétiteur peut être joint facilement, et éventuellement les préférences de disponibilité.

L'inscription vaut acceptation du règlement. L'A.S., par l'intermédiaire de ses représentants (M. Perrussel et J. Poisson) est seule compétente en cas de modifications ou de litiges.

Bonne partie !

Marc Perrussel: 06 62 09 13 14

Jacques Poisson : 07 82 80 06 14